



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Prenez avis qu'à la séance ordinaire du 14 juin 2022 à 19 h 30, qui se tiendra au Centre communautaire Saint-Jean-Baptiste et Desjardins situé au 13, rue Ronaldo-Bélanger à Sainte-Martine, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2022-008	Requérant :	Samuel Marcil
	Numéro de cadastre :	6061003
	Adresse civique :	1534, boulevard Saint-Jean-Baptiste Ouest
	Nature et effet de la demande :	<p>La demande de dérogation mineure est présentée afin de permettre la construction d'un cabanon en cour avant.</p> <p>Le <i>Règlement de zonage numéro 2019-342</i>, à l'article 5.26, interdit la construction d'un cabanon en cour avant.</p> <p>L'autorisation de la demande aurait donc pour effet de permettre la construction d'un cabanon en cour avant, à 1,08 m de la ligne avant.</p>

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande au cours de la séance.

Fait à Sainte-Martine, ce 25 mai 2022.


Daniel LeBlanc
Directeur général
Secrétaire-trésorier



3, rue des Copains
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0

Tél. : 450 427-3050 – Téléc. : 450 427-7331
info@sainte-martine.ca
sainte-martine.ca